



APPEL D'OFFRES POUR LES SERVICES D'AUDIT

Numéro de RFP :	FY24-PO025-G003
Description :	Demande de services d'audit
Entité contractante :	University Research Co., LLC (URC)
Date de publication :	25 septembre 2024
Date limite pour soumissions des questions :	2 octobre 2024 à 23h00
Date limite de soumission des propositions :	11 octobre 2024 à 17h00

Table des matières

SECTION I : INTRODUCTION	2
Contexte du projet	2
Objectif de l'audit	2
Information additionnelle.....	3
SECTION II : INSTRUCTIONS AUX POSTULANTS	4
Date limite de l'offre	4
Questions et clarifications	4
Préparation des offres	4
Validité de l'offre	5
Négociations	5
Base d'attribution	5
SECTION III : TERMES ET CONDITIONS	6
Termes généraux.....	6
Loi sur l'autorisation de la défense nationale, article 889	6
Soumission des plaintes	6
Ligne d'assistance téléphonique d'Ethics Point	6

SECTION I : INTRODUCTION

Contexte du projet

L'URC met en œuvre l'Activité de santé des ménages et des communautés (Keneya Nieta) de l'USAID Mali depuis août 2020. Le but de ce projet est de réduire durablement la mortalité maternelle, néonatale, et infantile et d'augmenter l'adoption de comportements sains et la demande et l'utilisation des services de santé dans les régions de Sikasso, Mopti, et Ségou par individus et ménages en augmentant la capacité des Maliens à planifier, financer, et gérer leur propre santé aux niveaux individuel, familial, et communautaire. Cette Activité cible 26 districts des régions de Sikasso, Mopti, et Ségou.

Objectif de l'audit

L'objectif de ce contrat est de mener un audit de contrôle financier/interne des ressources du projet de l'USAID gérées par URC en vertu de l'accord de coopération n° 72068820CA00002. La mission comprendra l'audit des coûts encourus localement dans le cadre du financement du projet et comprendra : (1) les coûts encourus et payés localement, et (2) les coûts encourus localement et payés aux États-Unis s'ils sont significatifs (le cabinet d'audit définira le seuil ou le degré d'importance du coût). Remarque : Les coûts encourus localement n'incluent pas les coûts d'expatriation (tels que les salaires et les indemnités) payés à partir des États-Unis.

L'auditeur doit évaluer et avoir une bonne compréhension des éléments suivants : Déterminer si les états financiers de l'activité pour la période couverte présentent fidèlement la situation des coûts locaux, sont conformes avec les coûts encourus, les produits/l'assistance technique directement acquis par l'USAID et adhèrent aux principes comptables généralement reconnus aux États-Unis d'Amérique (GAAP), aux règles et réglementations du gouvernement américain (USG).

Évaluer et avoir une compréhension suffisante de la procédure de contrôle interne de URC liée à l'activité et évaluer les risques de contrôle, et identifier les conditions à reporter, y compris les faiblesses de la structure de contrôle interne.

Déterminer si l'activité a pris des mesures correctives adéquates sur la base des recommandations précédentes du personnel du siège après leurs visites au Mali.

Effectuer des tests pour vérifier si les partenaires locaux se conforment aux conditions d'attribution du contrat, le respect des lois et réglementations relatives au contrat qui ont un impact direct et matériel sur l'état des dépenses des partenaires locaux.

Examiner le processus de contrôle des stocks de URC lié à leur réception, à leur maintenance (sécurité physique, etc.), à leur distribution, à leur suivi et à leur contrôle. Le processus doit inclure des vérifications ponctuelles afin de comparer le stock physique avec le stock enregistré.

Examiner les pratiques d'achat locaux de biens et services de URC et se prononcer sur l'efficacité de la mise en œuvre effective des politiques, procédures et contrôles de URC. Tous les achats supérieurs à \$3 000 (1 700 000 CFA) doivent être examinés afin de vérifier leur conformité à la politique et à la procédure de l'entreprise.

Visiter les bureaux régionaux de Ségou, Sikasso et Mopti pour s'assurer que les contrôles appropriés sont en place concernant la gestion de la trésorerie, la gestion des stocks, les procédures d'acquisitions, les procédures de voyages et la mise en

œuvre des activités.

Information additionnelle

Dans le cadre du dossier de soumission, les offrants sont encouragés à proposer des éléments de contrôles and d'examinassions supplémentaires potentiellement non couverts par cette offre.

URC souhaite que les soumissionnaires fournissent **deux options**, une pour la période allant du 3 aout 2020 au 30 septembre 2024 (50 mois), et l'autre pour la période allant du 3 août 2020 au 30 septembre 2022 (26 mois). URC décidera quelle option est la plus avantageuse en fonction des besoins et ressources.

Cet appel d'offre n'oblige en aucun cas URC à attribuer un marché, ni n'engage URC à rembourser aux postulants les frais engagés dans la préparation et la soumission de proposition.

Veillez noter qu'en soumettant une réponse à cet appel d'offres, l'offrant comprend que l'USAID n'est pas partie à cet appel d'offres. En outre, l'offrant accepte que toute contestation en vertu des présentes doit être présentée par écrit avec des explications complètes à URC pour examen, car l'USAID ne prendra pas en considération les contestations qui lui seront adressées dans le cadre des subventions financées par l'USAID. URC, à sa seule discrétion, prendra une décision finale sur la contestation. Toute plainte découlant de cet appel d'offres, en relation avec celui-ci, ou de l'attribution faite en vertu des présentes, doit être soumise au bureau des contrats du siège de l'URC à travers l'adresse spécifiée dans les termes et conditions.

SECTION II : INSTRUCTIONS AUX POSTULANTS

Date limite de l'offre

Les offres doivent être reçues au plus tard le **11 octobre 2024 à 17h00** (heure du Mali). Votre offre doit être adressée à URC / Mali HCH, et soumise uniquement par e-mail à travers l'adresse email suivante : ml_hch_achats@urc-chs.com avec la mention « **Offre/FY24-PO025-G003** » en objet du message. Ne copiez personne de l'URC. Le non-respect de ces instructions peut déqualifier votre offre.

Questions et clarifications

Toutes questions et clarifications concernant cette appel d'offres doivent être soumises par écrit à ml_hch_achats@urc-chs.com au plus tard le **2 octobre 2024 à 23h00** (heure du Mali) avec la mention « **Questions/FY24-PO025-G003** » en objet du message. Le non-respect de ces instructions pourrait entraîner l'omission de votre question.

Pour des raisons d'éthique et d'équité, les questions et demandes de clarification ainsi que les réponses à celles-ci seront partagées avec les autres poseurs des questions, mais les questions seront anonymisées.

Préparation des offres

1. Documents administratifs

- Les soumissionnaires devront fournir les documents administratifs suivants :
 - Copie du Numéro d'Identification Fiscale (NIF),
 - Copie du RCCM,
 - Agreement d'exercer ou certification d'expertise comptable et de membre de l'ordre,
 - Quitus fiscal,
 - Copie de l'immatriculation à la TVA valide et actuelle de l'offrant,
 - Tout autre document administratif utile et relié au cabinet.

2. Propositions techniques

- Une brève lettre de présentation (1 page maximum) dument signée par un représentant mandaté du cabinet et adressée au chef du projet USAID/Keneya Nieta. La lettre de motivation devra
 - Confirmer que le devis est valable pour 180 jours calendaires à compter de la date de clôture de l'appel d'offres.
 - Accuser réception de la sollicitation et de toute modification reçue ; et
 - Indiquez les conditions ou stipulations que le postulant souhaite préciser concernant sa proposition.
- Une description de l'approche technique et des étapes (2 pages maximum) que le postulant mettra en œuvre pour livrer l'énoncé de la mission,
- Une présentation de l'équipe de la mission avec en annexe les CV des membres
- Deux chronogrammes de la mission avec des délais, une pour chaque période couverte (**3 août 2020 à 30 septembre 2022 et 3 août 2020 à 30 septembre 2024**)

- Une description de l'expérience du postulant dans la conduite des audits des projets financés par USAID avec en annexe les références des projets déjà audités (inclure si possible les attestations de bonne fin et contacts vérifiables)

3. Propositions Financières

- Veuillez inclure :
 - Un bref narratif du coût de la mission
 - Deux (2) propositions de coûts détaillés, une pour la période de 26 mois et l'autre pour 50 mois
 - Toutes les taxes applicables sur votre cotation : HT – TVA – TTC. (Veuillez noter que URC est exonéré du paiement de la TVA mais il nous faut cette information pour l'exonération.)
- Les coûts seront exprimés en Francs CFA.
- La proposition financière sera assujettie à un plan de paiement qui doit être conforme aux conditions générales de gestion de contrat de URC.

Validité de l'offre

Les offres doivent rester ouvertes/valables pendant au moins cent-quatre-vingts (180) jours calendaires après la date limite de l'offre.

Négociations

URC se réserve le droit d'attribuer le marché sans autre discussion/négociation. Par conséquent, les offerants sont invités à présenter leur meilleur prix dans la soumission initiale.

Base d'attribution

L'attribution sera faite à un soumissionnaire dont l'offre adhère aux instructions de la demande de propositions, répond aux spécifications techniques et est jugée la plus avantageuse pour URC en termes de coût, de réponses aux spécifications de la proposition et de livraison.

SECTION III : TERMES ET CONDITIONS

Termes généraux

Toute attribution résultant de cette offre sera soumise aux conditions générales de URC. Les offrants doivent indiquer le calendrier de paiement dans leur offre qui peut faire l'objet de négociation, si nécessaire. En règle générale, les paiements sont effectués lors de la soumission du livrable exigé, sauf indication contraire dans le bon de commande attribué.

Loi sur l'autorisation de la défense nationale, article 889

Nous tenons également à vous informer qu'à compter du 13 août 2020, il est interdit à tous les entrepreneurs financés par le gouvernement des États-Unis (USG) d'utiliser certains équipements ou services de télécommunications en vertu de la loi sur l'autorisation de la défense nationale, section 889. Les équipements et services concernés sont ceux qui intègrent de quelque manière que ce soit des équipements de :

- 1) **Société Huawei Technologies (Huawei Technologies Company) ;**
- 2) **ZTE Corporation ;**
- 3) **Hytera Communications Corporation ;**
- 4) **Entreprise de technologie numérique Hangzhou Hikvision (Hangzhou Hikvision Digital Technology Company) ;**
- 5) **Dahua Technology Company ;**

ou toute filiale ou société affiliée de ces entités. D'autres entreprises pourraient être ajoutées à l'avenir.

Une copie de l'article 889 peut être fournie sur demande.

En tant que programme financé par le gouvernement des États-Unis et contractant/bénéficiaire, l'URC doit se conformer à cette loi et s'assurer qu'URC n'achète pas d'équipement/services de télécommunications couverts ou n'achète pas de biens et services qui utilisent des équipements/services de télécommunications couverts.

Par conséquent, l'offre ne peut pas inclure les coûts de l'équipement ou des services de télécommunication couverts dans les biens et services sollicités.

Soumission des plaintes

Veillez noter qu'en soumettant une réponse à cet appel d'offres, l'offrant comprend que l'USAID n'est pas partie à cet appel d'offres. Toute plainte découlant de cet appel d'offres, en relation avec celui-ci, ou de l'attribution faite en vertu des présentes, doit être soumise au bureau des contrats du siège de l'URC à l'adresse cfelipe@urc-chs.com.

Ligne d'assistance téléphonique d'Ethics Point

URC impose à son personnel de respecter les normes d'éthique et d'intégrité les plus élevées dans la conduite des activités d'approvisionnement. Si vous êtes victime ou soupçonnez une fraude, des pots-de-vin ou des commissions occultes, veuillez le signaler au point d'éthique de l'URC en utilisant les coordonnées ci-dessous. Vous

serez assuré de la confidentialité et de la protection en tant que lanceur d'alerte.

La ligne d'assistance téléphonique d'Ethics Point est accessible :

- Sur le Web : www.unc-chs.ethicspoint.com
- Par téléphone (24 heures sur 24, 365 jours par an) :
 - *Aux États-Unis* : 1-855-212-7607
 - *En dehors des États-Unis* : 1800-1-114-0165